

Burundi : le financement public des partis pour 2015 constitue un grand défi

@rib News, 17/06/2014 - Source Xinhua Le financement public des partis politiques burundais pour les prochaines élections de 2015 constitue un grand défi, a estimé mardi Simon Barumwete (photo), professeur de sciences politiques à l'Université du Burundi (UB), dans un point de presse tenu en marge d'une analyse qu'il venait de présenter à l'intention des acteurs politiques burundais en ce qui concerne l'environnement politique actuel au regard des élections de 2015. "La plupart des partis politiques sont pauvres et sont obligés de vivre des cotisations de leurs membres. Or, au Burundi, les membres des partis politiques attendent plutôt des avantages et même de l'argent de leurs dirigeants politiques que de leur verser de l'argent sous forme de cotisation", a précisé M. Barumwete.

Le politologue burundais a rappelé que le gouvernement et les acteurs sociopolitiques s'étaient convenus, lors de l'élaboration de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption (SNBLG), qu'ils vont mettre en place une loi spécifique de financement des partis politiques. Ça devait se faire avant 2015, a noté l'expert, en soulignant que jusqu'à présent, un projet de loi en la matière n'a jamais été étudié par le gouvernement conseil des ministres. "Cela signifie que les activités des partis politiques en période électorale ne vont pas être financées. Et on est ici face à une grosse problématique dans la mesure où la plupart des partis politiques sont dirigés par des personnalités n'ayant pas de travail rémunérées", a-t-il affirmé, ajoutant que sans ce financement, la prochaine compétition électorale risque d'être déséquilibrée. Pour remédier à cette situation, M. Barumwete a proposé l'élaboration d'un mécanisme permettant à tous les acteurs politiques burundais de se concerter en vue de prévoir dans l'exercice budgétaire 2015 une rubrique chargée de financer les partis politiques pour les élections de 2015. Une telle rubrique, a-t-il clarifié, serait par ailleurs conforme à l'esprit de la Constitution et de la loi sur les partis politiques. En dehors du financement public, a-t-il tranché, certains politiques pourraient éprouver d'énormes difficultés pour se présenter aux prochains scrutins.